

VEILLE HEBDO

CORSE

N°2022 - 22 publié le jeudi 9 juin 2022

Période analyse : du lundi 30 mai au dimanche 5 juin 2022

| POINTS CLEFS |

| COVID-19 |

En S22, la circulation virale diminue très légèrement. La file active des hospitalisations conventionnelles diminue légèrement et celle en réanimation est stable, voire en légère diminution.

- taux d'incidence en légère diminution ;
- taux de dépistage stable ;
- taux de positivité en diminution ;
- activité liée au Covid-19 dans l'association SOS Médecins en augmentation ;
- activité liée au Covid-19 aux urgences en
- stable ;
- file active des hospitalisations conventionnelles diminue légèrement ;
- file active des hospitalisations en réanimation ou soins intensifs stable à légère diminution ;
- un nouveau décès enregistré.

Plus d'infos en [page 2](#) et sur le site de [Santé publique France](#).

| CANICULE |

Niveaux d'alerte canicule

Aucune vague de chaleur n'est prévue en Corse dans les prochains jours, justifiant un passage en alerte canicule.

Données météorologiques [en page 8](#).

Morbidité

L'activité des urgences et de SOS Médecins pour des pathologies pouvant être en lien avec la chaleur est faible en Corse.

Données épidémiologiques en [page 9](#).

| CHIKUNGUNYA, DENGUE, ZIKA | Surveillance renforcée

La surveillance des cas de chikungunya, dengue et Zika a débuté le 1^{er} mai. Plus d'infos en [page 6](#).

| MORTALITE TOUTES CAUSES |

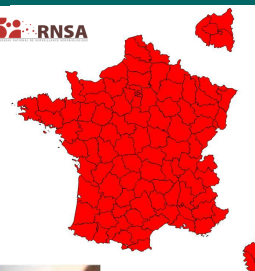
Au cours des semaines 2021-S43 à 2022-S13, la mortalité tous âges a oscillé autour du seuil d'alerte, mais depuis la semaine 2022-S14, la mortalité est inférieure à ce seuil.

Plus d'infos en [page 10](#).

| POLLENS |

Le risque allergique sur l'ensemble de la Corse est considéré comme **élevé**, avec un risque principal sur les graminées et les oliviers.

 RNSA



Plus d'informations :

- <http://www.corse-pollens.fr/>
- [Bulletins allerge-polliniques et prévisions](#)

(Source : Réseau national de surveillance aérobiologique)



**LES RENCONTRES DE
SANTÉ PUBLIQUE FRANCE**

16 & 17 juin 2022 en format hybride

Nombre limité de participants en présentiel, sur invitation uniquement.

Méthodologie

Ce bilan a été réalisé à partir de différents indicateurs, issus des sources de données suivantes : le système SI-DEP (système d'information de dépistage, visant au suivi exhaustif des patients testés en France dans les laboratoires de ville et hospitaliers. **Par convention avec le niveau national, ce bilan rapporte uniquement les données des personnes ayant déclaré un code postal de résidence en Corse**) ; l'association SOS Médecins Ajaccio ; les collectivités de personnes âgées (Ehpad, etc.) et dans les autres types d'établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS — FAM, MAS, etc.) ; le système d'information MONIC (monitorage des clusters) ; les services d'accueil d'urgence et accueils médicaux non programmés, participant au réseau Oscour® ; l'application SI-VIC (suivi des personnes hospitalisées) ; le système d'information VAC-SI (suivi des vaccinations).

Tableau 1 - Indicateurs épidémiologiques régionaux et départementaux, semaines 2022-S20 et 2022-S21, Corse (source : SI-DEP)

tous âges	Corse			Corse-du-Sud			Haute-Corse		
	S21	S22	évolution S21 vs S22	S21	S22	évolution S21 vs S22	S21	S22	évolution S21 vs S22
taux d'incidence (pour 100 000 hab.)	205	194	- 5 %	223	207	- 7 %	190	183	- 4 %
taux de dépistage (pour 100 000 hab.)	1 505	1 495	- 1 %	1 651	1 574	- 5 %	1 376	1 424	+ 3 %
taux de positivité (%)	13,6	13,0	- 0,6 point de pourcentage	13,5	13,2	- 0,3 point de pourcentage	13,8	12,9	- 0,9 point de pourcentage

Situation épidémiologique en Corse

Point d'attention : les données en S21 en nombre de cas, en taux d'incidence par âge et par territoire de projet ne sont pas corrigées de la présence du jeudi de l'ascension et du pont du vendredi, ayant entraîné une baisse des prélèvements. Les évolutions sont donc à interpréter avec une extrême prudence.

Surveillance virologique

Les données chiffrées sont présentées dans le tableau 1.

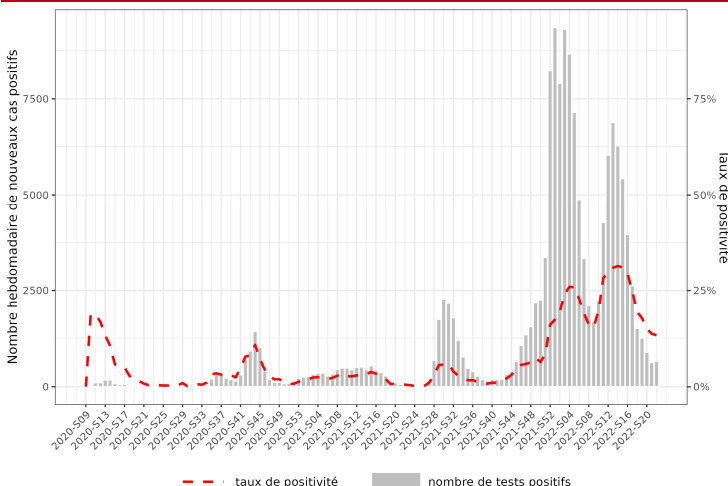
En S22, 5 152 résidents corses ont été nouvellement testés par RT-PCR ou test antigénique (vs 4 539 en S21) et, parmi ceux-ci, 670 étaient positifs (vs 619 en S21).

Tous âges

Au **niveau régional**, le taux d'incidence tous âges diminue légèrement par rapport à la semaine précédente. Le taux de dépistage est stable et celui de positivité diminue légèrement (figure 1).

Au **niveau départemental**, ces trois taux diminuent en Corse-du-Sud. En Haute-Corse, le taux de dépistage augmente très légèrement, les deux autres taux diminuant.

Figure 1 - Nombre de tests positifs et taux de positivité pour le SARS-CoV-2 par semaine de prélèvement, semaines 2020-S09 à 2022-S22, Corse (sources : laboratoires avant le 13 mai, SI-DEP à partir du 13 mai)



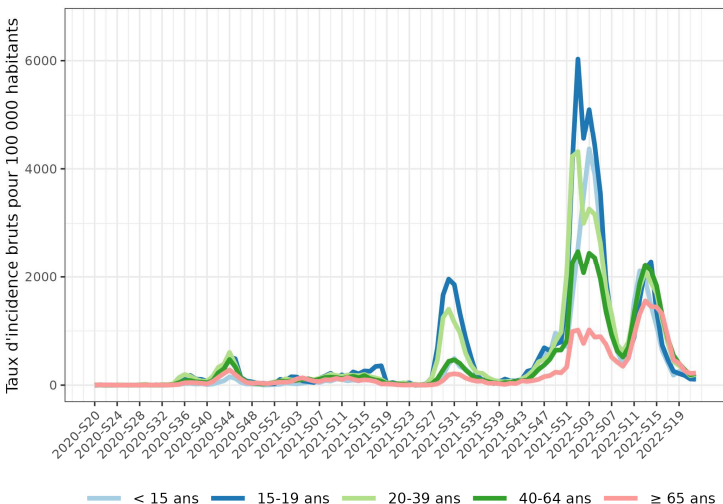
Par classe d'âge

Étant donné la présence d'un jour férié et d'un pont en S21, l'analyse est faite à partir du seul taux de positivité. Les données sont à interpréter avec prudence.

Au **niveau régional**, la circulation virale semble diminuer dans toutes les classes d'âges sauf chez les 40-64 ans où le taux de positivité augmente légèrement (14,2 % en S22 vs 13,7 % en S21- figure 2).

Au **niveau départemental**, en Corse-du-Sud, la circulation virale semble augmenter dans toutes les classes d'âge sauf chez les 15-19 ans où la tendance est plutôt à la baisse (diminution du taux de positivité). En Haute-Corse par contre, la circulation virale semble diminuer chez les moins de 15 ans, les 20-39 ans et les plus de 65 ans (diminution du taux de positivité), tandis qu'on observe plutôt une augmentation de la circulation virale chez les 15-19 ans et les 40-64 ans (augmentation du taux de positivité).

Figure 2 - Taux d'incidence bruts pour 100 000 habitants du Covid-19 par classe d'âge, semaines 2020-S21 à 2022-S22, Corse (source : SI-DEP)



Territoires de projets

En S22, en se basant sur les seuls taux de positivités (voir remarque ci-dessous), la situation semble se stabiliser voire s'améliorer dans tous les territoires de projets sauf dans l'Extrême Sud-Alta Rocca et le Tavano-Valinco-Sartenais où la situation de circulation virale est plutôt en augmentation.

Tous les territoires de projets présentent des taux d'incidence inférieurs à 300 cas pour 100 000 habitants et des taux de positivité inférieurs à 20 % (figure 3).

NB: Les données en S21 de cette partie ne sont pas corrigées de la présence du jeudi de l'Ascension et du pont du vendredi, ayant entraîné une baisse des prélèvements. Les évolutions sont donc à interpréter avec une extrême prudence.

Criblage - séquençage

La présence de la mutation en position L452 aux tests de criblage (32 % en S22) était en hausse, en lien avec l'augmentation de certains sous-lignages d'Omicron, dont BA.4 et BA.5. Cette proportion était légèrement supérieure à celle retrouvée au niveau national (27 %).

Les données préliminaires de séquençage réalisées en S21 présentent 13 nouveaux cas du sous-lignage BA.5 du variant Omicron, confirmant le début de diffusion de ce variant en Corse.

Surveillance en ville

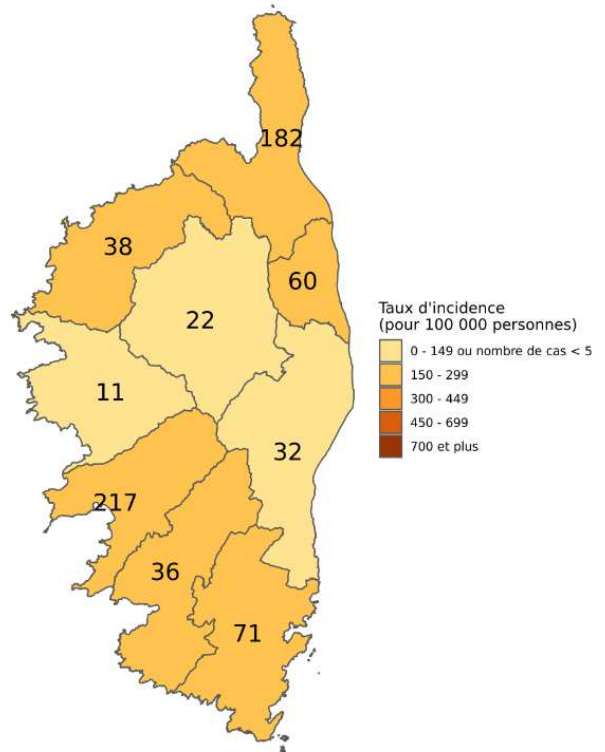
En S22, SOS Médecins a effectué 44 consultations pour suspicion de Covid-19, soit 3,1 % de la part d'activité, en augmentation par rapport à la semaine précédente (1,4 % en S21 - figure 4).

Surveillance en établissements médico-sociaux

Au 5 juin, 1 Ehpad avait déclaré un épisode de Covid-19 en cours (au moins 1 personnel ou résident positif), ce chiffre est stable par rapport à la semaine précédente. Aucun décès n'a été recensé en S22.

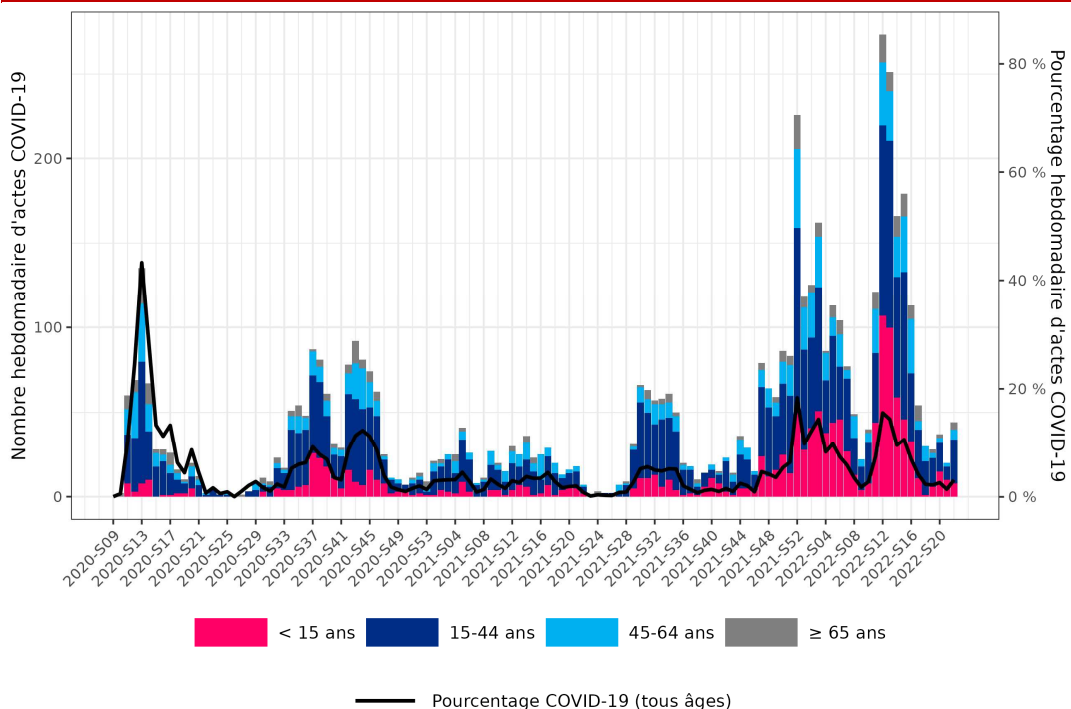
Figure 3 - Taux d'incidence bruts et nombre de cas de Covid-19 par territoire de projets, semaine 2022-S22, Corse

Couleurs : taux d'incidence bruts pour 100 000 habitants (nombre de cas positifs ayant une adresse administrative dans le territoire de projet rapporté à la population du territoire de projet).
 Nombres : estimations du nombre de cas positifs. Ces estimations doivent être considérées en tant qu'indicateurs de la circulation virale.



Source : SI-DEP, traitement : Santé publique France.

Figure 4 - Nombre hebdomadaire d'actes pour suspicion de Covid-19 par classe d'âge et pourcentage hebdomadaire d'activité liée au Covid-19, semaines 2020-S09 à 2022-S22, Corse (source : SOS Médecins Ajaccio)



Surveillance en milieu hospitalier

Quinze passages aux **urgences** pour suspicion de Covid-19 ont été enregistrés en S22 (16 passages en S21 — figure 5). L'activité est stable par rapport à la semaine précédente (0,7 %, comme en S21). Au niveau départemental, la part d'activité liée au Covid-19 aux urgences est en légère diminution en Corse-du-Sud (0,4 % vs 0,7 % en S21) et en légère augmentation en Haute-Corse (1,0 % vs 0,7 en S21).

Au 5 juin, en Corse, d'après **SI-VIC** :

- 3 207 personnes ont été **prises en charge** pour Covid-19 depuis le début de l'épidémie (+ 9 par rapport au 29 mai) ;
- 2 658 personnes étaient **retournées à domicile** après avoir été hospitalisées (1 321 en Corse-du-Sud et 1 337 en Haute-Corse) ;
- 111 personnes étaient **hospitalisées tous services confondus** (- 7 par rapport au 29 mai — figure 6A) : 55 en Corse-du-Sud (comme le 29 mai) et 56 en Haute-Corse (vs 63 au 29 mai).

La file active des **hospitalisations conventionnelles** pour Covid-19 est stable en Corse-du-Sud (37 hospitalisations le 5 juin vs 36 le 29 mai), et en légère baisse en Haute-Corse (38 hospitalisations le 5 juin vs 43 le 29 mai).

Au 5 juin, 5 personnes étaient hospitalisées en **réanimation ou soins intensifs/continus**, contre 7 le 29 mai (figure 6B) : aucun en Corse-du-Sud (depuis le 15 mai) et 5 en Haute-Corse (vs 7 le 29 mai).

Figure 5 - Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 par classe d'âge et pourcentage hebdomadaire d'activité liée au Covid-19, semaines 2020-S09 à 2022-S22, Corse (source : Oscour®)

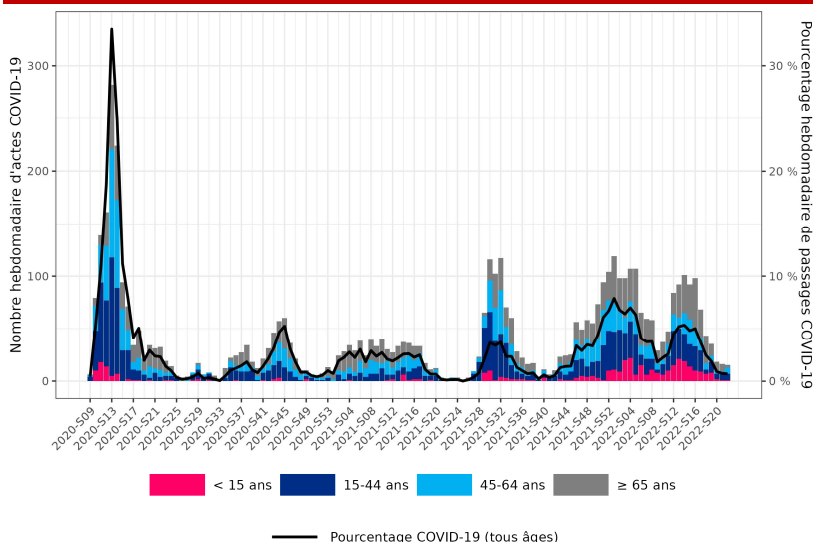
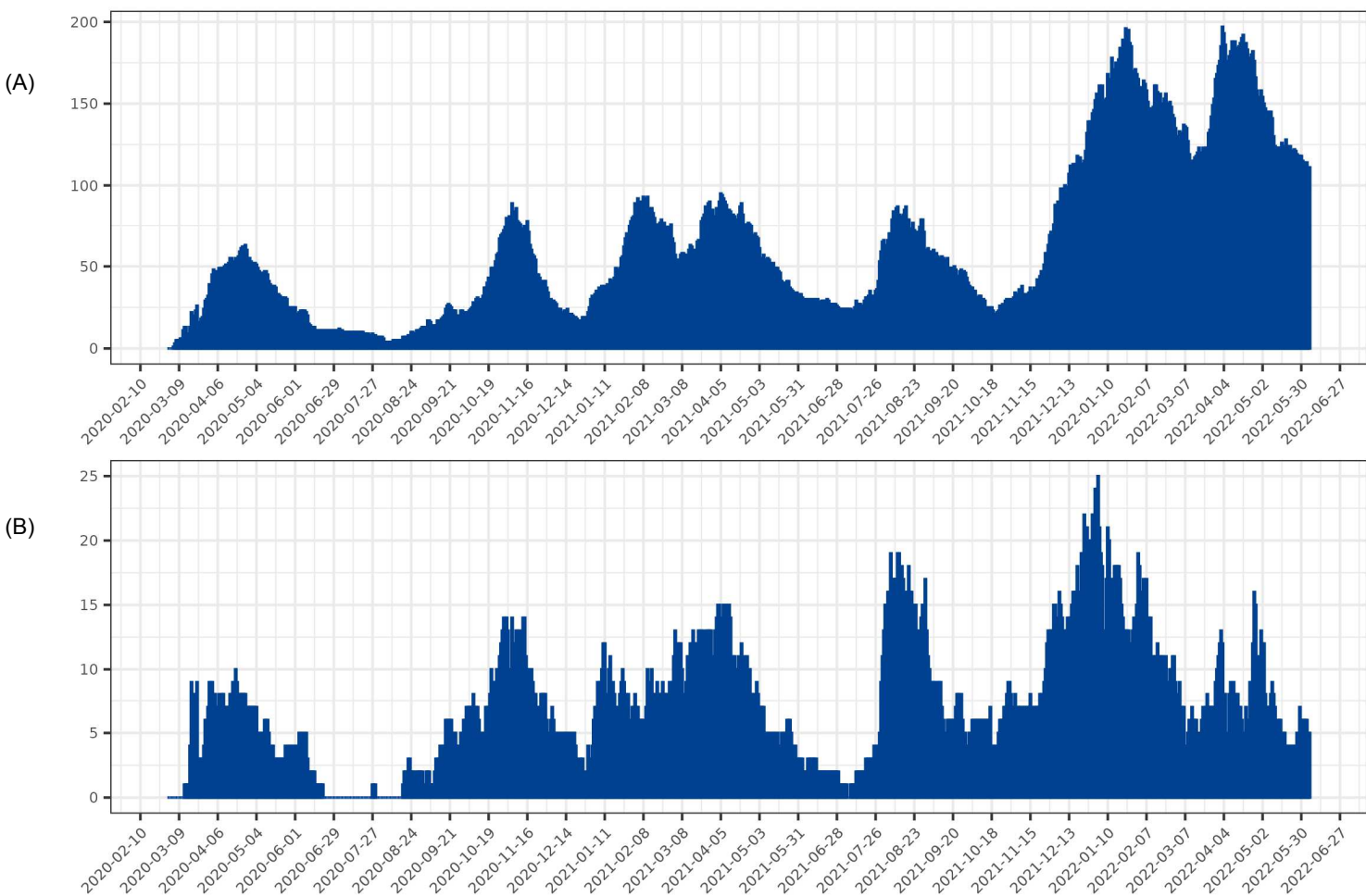
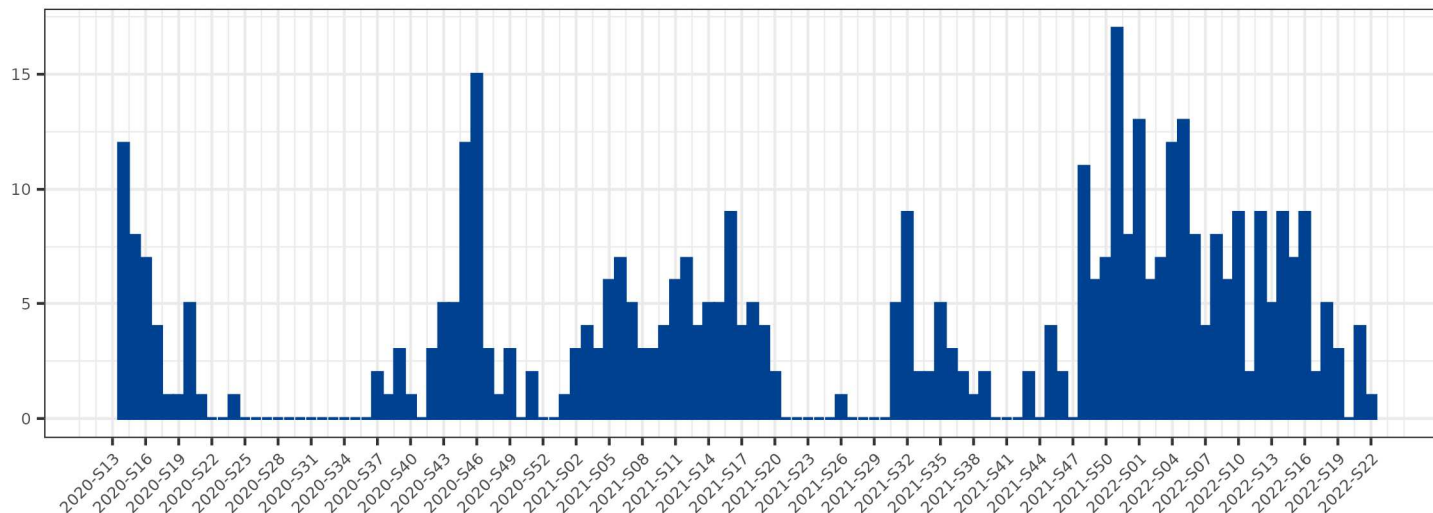


Figure 6 - Files actives quotidiennes des hospitalisations pour Covid-19, tous services confondus (A) et en réanimation ou soins intensifs/continus (B), du 25-03-2020 au 05-06-2022, Corse (source : SI-VIC®)



Depuis le début de la surveillance, et jusqu'au 5 juin, 438 personnes sont décédées à l'hôpital (+ 1 décès à déplorer par rapport au 29 mai) : 218 en Corse-du-Sud et 220 en Haute-Corse. L'évolution du nombre hebdomadaire de décès hospitaliers liés au Covid-19 en Corse est présentée dans la figure 7.

Figure 7 - Évolution du nombre hebdomadaire de décès hospitaliers liés au Covid-19, semaines 2020-S13 à 2022-S22, Corse (source : SIVIC®)



Conclusion

En S22, la circulation virale diminue très légèrement. La file active des hospitalisations conventionnelles diminue légèrement et celle en réanimation est stable, voire en légère diminution.

Le taux d'incidence diminue légèrement et celui de dépistage est stable (en S22, respectivement 194 cas pour 100 000 habitants, soit une évolution de - 5 %, et 1 495 personnes testées pour 100 000 habitants, soit une évolution de - 1 %). Le taux de positivité diminue également (13,0 %, soit une évolution de - 0,6 point de pourcentage).

Tous services confondus, la file active quotidienne est en légère baisse. Elle est en légère diminution en hospitalisation conventionnelle (75 hospitalisations au 5 juin vs 79 au 29 mai). En réanimation, la file active est stable, voire en légère baisse (5 hospitalisations le 5 juin vs 7 le 29 mai).

Dispositif de surveillance renforcée des cas humains

La surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika repose sur un dispositif régional de surveillance renforcée au cours de la période d'activité du moustique, estimée du 1^{er} mai au 30 novembre.

Principe du dispositif de surveillance :

- adresser le patient suspect de chikungunya, de dengue ou de Zika au laboratoire pour une recherche des 3 pathologies, en particulier chez les personnes ayant voyagé dans les zones de circulation des virus (zone intertropicale).
- privilégier si possible la prescription d'une RT-PCR et inciter le patient à réaliser le prélèvement dans les suites immédiates de la consultation.
- signaler à l'ARS le plus rapidement possible les patients avec résultats positifs (RT-PCR et/ou sérologie).
- en cas de résultat IgM positif isolé, prescrire la réalisation d'un 2^e prélèvement dans un délai au minimum de 15 jours après le 1^{er} prélèvement.

Devant tout **résultat biologique positif** pour l'une de ces 3 maladies, il est demandé aux médecins cliniciens et/ou aux laboratoires de procéder sans délai à son **signalement à l'ARS** par tout moyen approprié (logigramme en [page 8](#)) à l'aide d'une fiche Cerfa de notification d'une MDO ([dengue](#) ; [chikungunya](#) ; [Zika](#)).

Le signalement d'un résultat biologique positif entraîne immédiatement des investigations épidémiologiques. Celles-ci ont pour objectif de déterminer la période d'exposition et de virémie* du cas, ainsi que d'identifier les différents lieux de séjour et de déplacements du cas pendant cette période. En fonction des résultats de l'investigation, des investigations entomologiques et des actions de lutte antivectorielle (LAV) appropriées sont menées, avec destruction des gîtes larvaires et, si nécessaire, traitements adulticides ou larvicides ciblés dans un périmètre de 150 à 200 mètres autour des lieux fréquentés par le cas pendant la période de virémie.

En cas de présence de cas autochtone(s) confirmé(s) de chikungunya, de dengue ou de Zika, les modalités de surveillance sont modifiées et les professionnels de santé de la zone impactée en sont informés.

** La période de virémie commence 2 jours avant (J-2) le début des signes (J0) et se termine 7 jours après (J7).*

Des informations actualisées sont disponibles sur le site de l'ARS Corse :

- [surveillance du chikungunya, de la dengue et des infections à virus Zika](#)
- [les moustiques : espèces nuisibles](#)

Ainsi que sur le site de Santé publique France :

- [liste des maladies à déclaration obligatoire](#)
- [maladies à transmission vectorielles](#)
- [données nationales de la surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika](#)



Nombre de cas confirmés de chikungunya, de dengue et de Zika et d'infections à flavivirus*, par région, France métropolitaine et pour les départements avec implantation documentée d'*Aedes albopictus*, du 1^{er} mai au 3 juin 2022

région	total France métropolitaine				départements avec implantation documentée d' <i>Aedes albopictus</i>			
	dengue	chikungunya	Zika	flavivirus*	dengue	chikungunya	Zika	flavivirus*
Auvergne-Rhône-Alpes	4	0	0	0	4	0	0	0
Bourgogne-Franche-Comté	0	0	0	0	0	0	0	0
Bretagne	0	0	0	0	-	-	-	-
Centre-Val-de-Loire	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Haute-Corse	0	0	0	0	0	0	0	0
Corse-du-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0
Grand Est	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	0	0	0	0	0	0	0	0
Ile-de-France	11	0	0	0	11	0	0	0
Normandie	0	0	0	0	-	-	-	-
Nouvelle-Aquitaine	3	0	0	0	3	0	0	0
Occitanie	5	0	0	0	5	0	0	0
Pays-de-la-Loire	0	1	0	0	0	1	0	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4	0	0	0	4	0	0	0
Total	27	1	0	0	27	1	0	0

* Impossible de déterminer si infection à virus Zika ou dengue



SURVEILLANCE DU CHIKUNGUNYA, DE LA DENGUE ET DU ZIKA EN METROPOLE



Objectifs

- Identifier les cas suspects importés
- Mettre en place des mesures entomologiques pour prévenir la transmission de la maladie autour de ces cas

Zone et période de surveillance

- moustique *Aedes albopictus* implanté sur toute la Corse
- du 1^{er} mai au 30 novembre

CONDUITE A TENIR DEVANT DES CAS SUSPECTS OU CONFIRMES DE CHIKUNGUNYA, DE DENGUE ET DE ZIKA

(en l'absence de circulation autochtone de dengue, de chikungunya et de zika)

Du 1^{er} mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus*)

<p style="text-align: center;">CHIKUNGUNYA– DENGUE</p> <p>fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire</p>	OU	<p style="text-align: center;">ZIKA</p> <p>éruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies</p>
---	-----------	--

en dehors de tout autre point d'appel infectieux



Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours

OUI	NON
cas suspect importé	<p style="text-align: center;">cas suspect autochtone - probabilité faible - envisager d'autres diagnostics</p>
<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 30%; padding: 5px; border: 1px solid black;"> <p style="text-align: center;">Signaler le cas à l'ARS sans attendre les résultats biologiques en envoyant la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p> <p style="text-align: center;">fax : 04 95 51 99 12 mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr</p> </div> <div style="width: 35%; padding: 5px; border: 1px solid black;"> <p style="text-align: center;">Adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**</p> <p style="text-align: center;">avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p> </div> <div style="width: 30%; padding: 5px; border: 1px solid black;"> <p style="text-align: center;">Conseiller le patient en fonction du contexte :</p> <p style="text-align: center;">Protection individuelle contre les piqûres de moustiques, si le patient est en période virémique (jusqu'à 7 jours après le début des signes), pour éviter qu'il soit à l'origine de cas autochtones</p> <p style="text-align: center;">Rapports sexuels protégés si une infection à virus <u>zika</u> est suspectée</p> </div> </div>	<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="padding: 5px; border: 1px solid black;"> <p style="text-align: center;">adresser le patient au laboratoire pour recherche des 3 virus CHIK et DENGUE et ZIKA**</p> <p style="text-align: center;">avec la fiche de signalement et de renseignements cliniques*</p> </div>
<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="padding: 5px; border: 1px solid black;"> <p style="text-align: center;">Mise en place de mesures entomologiques selon contexte</p> </div>	<p style="text-align: center;">↓</p> <div style="padding: 5px; border: 1px solid black;"> <p style="text-align: center;">signaler le cas à l'ARS si présence d'un résultat positif en envoyant une fiche de déclaration obligatoire</p> <p style="text-align: center;">fax : 04 95 51 99 12 mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr</p> </div>

* La fiche de signalement et de renseignements cliniques contient les éléments indispensables pour la réalisation des tests biologiques.

** Pourquoi rechercher les 3 diagnostics : diagnostic différentiel difficile en raison de symptomatologies proches et peu spécifiques + répartitions géographiques des 3 virus superposables (région intertropicale).

DIAGNOSTIC BIOLOGIQUE CHIKUNGUNYA, DENGUE ET ZIKA

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang (chik-dengue-zika)																	
RT-PCR Urine (zika)																	
Sérologie (IgM et IgG) (chik-dengue-zika)																	

* date de début des signes

Analyse à prescrire

POINT FOCAL RÉGIONAL



ARS CORSE
quartier St Joseph – CS 13003
20700 Ajaccio cedex 9

tél : 04 95 51 99 88
fax : 04 95 51 99 12
Mél : ars2a-alerte@ars.sante.fr

Contexte

Les périodes de fortes chaleurs sont propices aux pathologies liées à la chaleur ou à l'aggravation de pathologies préexistantes. Suite à l'épisode caniculaire exceptionnel de l'été 2003 et à son impact sanitaire (environ 15 000 décès supplémentaires par rapport à la mortalité habituelle), un plan national de prévention et de gestion de crise est mis en place chaque année afin de réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

Le dispositif de préparation, de veille et de gestion sanitaire des vagues de chaleur est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il est organisé autour de 4 grands axes :

- prévenir les effets d'une canicule,
- protéger les populations par la mise en place de mesures de gestion adaptées,
- informer et communiquer,
- capitaliser les expériences.

Le dispositif d'alerte comprend 4 niveaux progressifs coordonnés avec les niveaux de [vigilance météorologique de Météo-France](#) (verte, jaune, orange et rouge) :

- niveau 1 (vigilance verte canicule), **veille saisonnière** déclenché automatiquement du 1^{er} juin au 15 septembre ;
- niveau 2 (vigilance jaune canicule), **pic de chaleur** ou **épisode persistant de chaleur** ;
- niveau 3 (vigilance orange canicule), **canicule**. Période de chaleur intense pour laquelle les IBM atteignent ou dépassent les seuils départementaux pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs ;
- niveau 4 (vigilance rouge canicule), **canicule extrême**. Canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique.

Rôle de Santé publique France

1. Communication grand public

En coordination avec le ministère de la santé, Santé publique France met en place des actions de communication spécifiques :

- à un niveau préventif (affiches, dépliants ...) dès la vigilance verte ;
- à un niveau d'urgence (spots TV et radio, partenariats ...) le plus souvent en vigilance orange ou rouge mais aussi en vigilance jaune en direction des personnes fragiles.

2. Système d'alerte canicule et santé (Sacs)

Le Sacs, élaboré par Santé publique France en partenariat avec Météo-France, est fondé sur des prévisions et des observations de données météorologiques.

Indicateurs biométéorologiques

L'alerte (passage en niveau orange) est donnée lorsque, dans un département, les indices biométéorologiques (moyenne glissante sur trois jours des températures prévues) minimum (IBMn) et maximum (IBMx) dépassent les seuils établis de températures pour ce département (tableau 1). Cette analyse prend en compte d'autres facteurs : la qualité des prévisions météorologiques, les facteurs météorologiques aggravant (la durée et l'intensité de la vague de chaleur, l'humidité) et la situation sanitaire.

Tableau 1 | Stations Météo-France et seuils IBM, Sacs 2022, Corse

Département	Station	Seuil IBMn	Seuil IBMx
Corse-du-Sud	Ajaccio	23	33
Haute-Corse	Bastia	23	33

Indicateurs sanitaires

Les cellules régionales de Santé publique France ont pour mission de centraliser, d'interpréter et de transmettre aux services nationaux de Santé publique France et aux partenaires de la veille sanitaire locaux des indicateurs de morbidité selon la périodicité définie au niveau national.

La surveillance mise en place durant la période estivale est structurée autour du dispositif de surveillance non spécifique (SurSaUD®).

Au-delà des indicateurs de mortalité et de morbidité déjà suivis quotidiennement tout au long de l'année, la surveillance et l'analyse plus spécifique de pathologies pouvant être liées à la chaleur (hyperthermie, déshydratation, hyponatrémie) sont aussi mises en place.

Les partenaires peuvent également contacter l'ARS pour signaler un évènement de santé particulier.

3. Réserve sanitaire

En cas d'épisodes caniculaires, il pourrait être envisagé d'avoir recours à la mobilisation de la [Réserve sanitaire](#) pour renforcer les structures de soins ou médico-sociales, selon les [modalités prévues dans le cadre d'emploi de la Réserve sanitaire](#).

Liens utiles

• Santé publique France

- ◆ [Fortes chaleurs, canicule](#)
- ◆ [Outils de prévention](#)
- ◆ [Bilan national de la saison estivale 2021](#)

Figure 1 - CORSE DU SUD

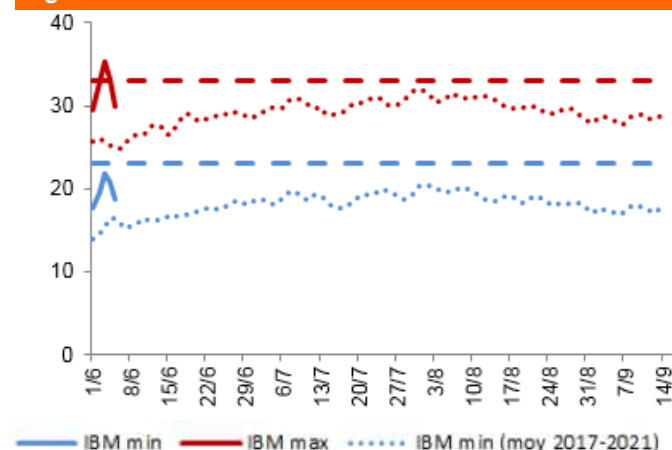
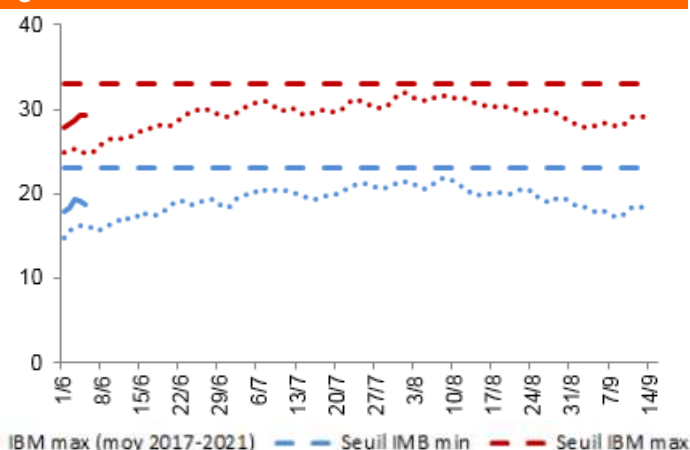


Figure 2 - HAUTE-CORSE



Résumé des observations du lundi 29 mai au dimanche 5 juin 2022

Services des urgences - L'activité des urgences pour des pathologies liées à la chaleur (PLC) reste faible et stable par rapport à la semaine précédente.

SOS Médecins - Trois diagnostic de « coup de chaleur et déshydratation » ont été effectués en semaine 22, l'activité reste faible.

Outils de prévention : [site Internet de Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr/)

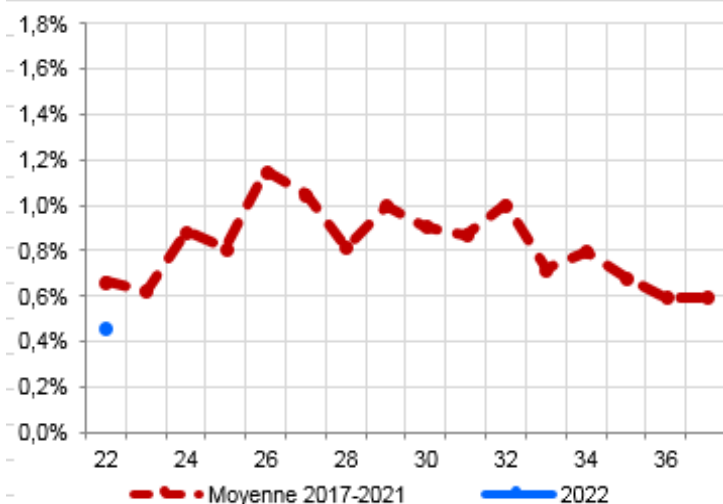
SERVICES DES URGENCES	2022-18	2022-19	2022-20	2022-21	2022-22
nombre total de passages	1 976	2 107	2 377	2 505	2 493
passages pour pathologies liées à la chaleur	5	7	14	9	10
% par rapport au nombre total de passages codés	0,3 %	0,4 %	0,7 %	0,4 %	0,5 %
- déshydratation	2	4	9	6	2
- coup de chaleur, insolation	0	2	2	0	1
- hyponatrémie	3	1	3	3	7
hospitalisations pour pathologies liées à la chaleur	3	3	5	9	7
% par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur	60,0 %	42,9 %	35,7 %	100,0 %	70,0 %
passages pour pathologies liées à la chaleur chez les 75 ans et plus	4	4	2	5	5
% par rapport au nombre total de passages pour pathologies liées à la chaleur	80,0 %	57,1 %	14,3 %	55,6 %	50,0 %
passages pour malaises	68	68	93	87	92
% par rapport au nombre total de passages codés	3,9 %	3,7 %	4,6 %	3,9 %	4,2 %
passages pour malaises chez les 75 ans et plus	24	25	26	25	26
% par rapport au nombre total de passages pour malaises	35,3 %	36,8 %	28,0 %	28,7 %	28,3 %

Analyse basée sur les services des urgences produisant des RPU codés / pathologies liées à la chaleur (coup de chaleur, insolation, déshydratation, hyponatrémie) : diagnostics principaux et associés (DP, DA) T67, X30, E86 et E871 / malaises : DP et DA R42, R53 et R55 / Possibilité d'avoir plusieurs pathologies renseignées pour un même patient

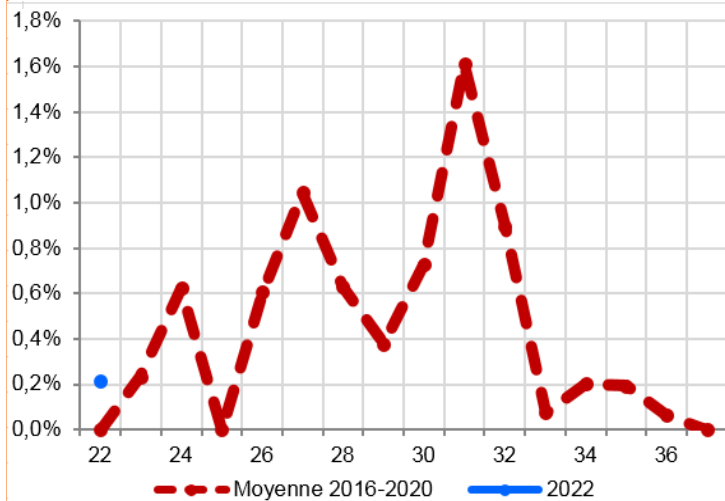
ASSOCIATIONS SOS MEDECINS	2022-18	2022-19	2022-20	2022-21	2022-22
nombre total de consultations	1 311	1 295	1 432	1 466	1 422
consultations pour diagnostic coup de chaleur et déshydratation	0	1	4	0	3
% par rapport au nombre total de consultations avec diagnostic	0,0 %	0,1 %	0,3 %	0,0 %	0,2 %

Analyse basée sur les consultations SOS médecins avec diagnostics coup de chaleur et déshydratation

Proportion de passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur, semaines 22 à 37, années 2016 à 2022, Corse



Proportion de consultations SOS Médecins pour pathologies liées à la chaleur, semaines 22 à 37, années 2016 à 2022, Corse



| SURSAUD[®] - MORTALITE TOUTES CAUSES (ÉTATS-CIVILS - INSEE) |

Suivi de la mortalité toutes causes

Analyse basée sur 20 communes sentinelles de Corse, représentant 69 % de l'ensemble des décès.



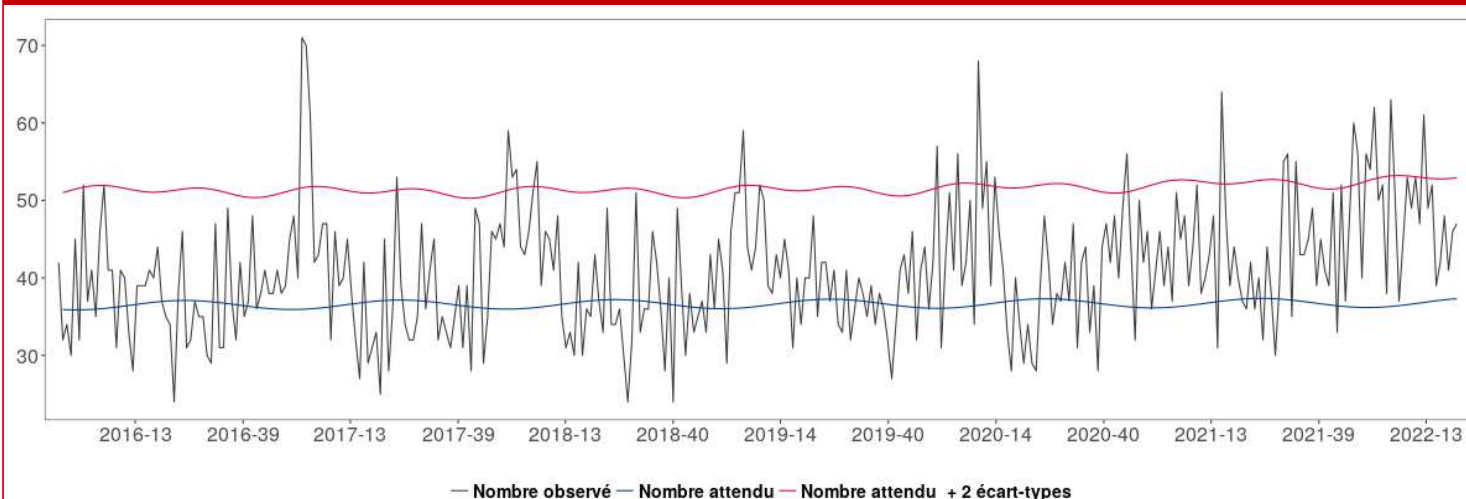
Le suivi de la mortalité s'appuie sur la méthodologie retenue par le projet européen [Euromomo](#). Le nombre hebdomadaire de décès est modélisé à l'aide d'un modèle de Poisson établi sur les données de décès enregistrées sur les périodes « automne et printemps » des 5 années précédentes.

Le modèle permet ainsi de fournir une prévision du nombre attendu de décès en l'absence de tout événement (épidémies, phénomènes climatiques ...).

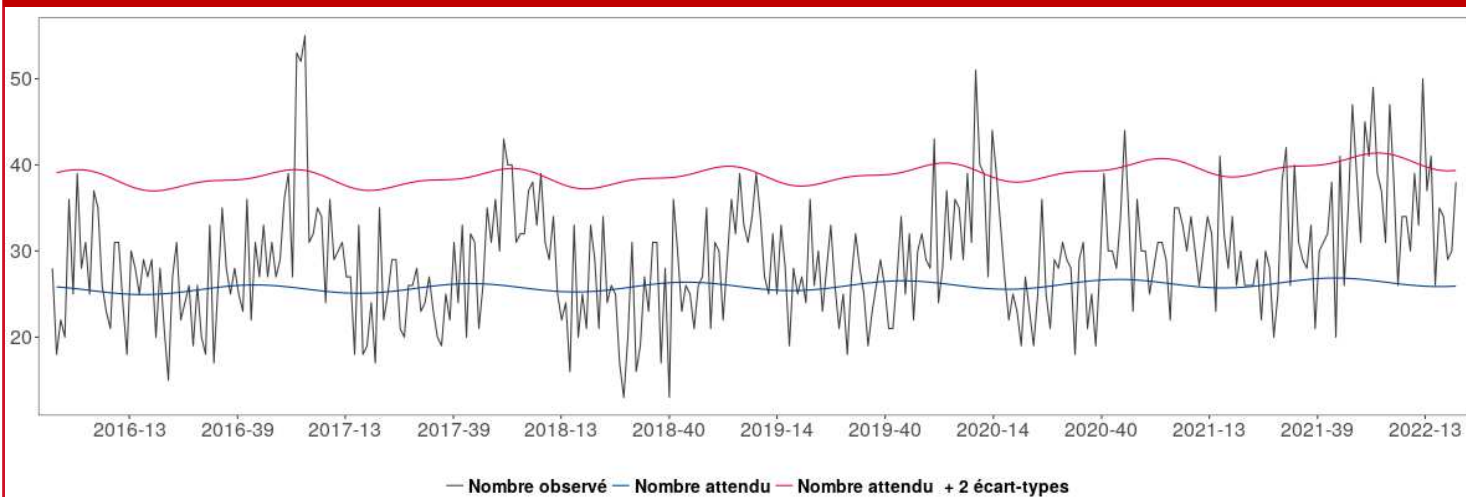
Au cours des semaines 2021-S43 à 2022-S13, la mortalité tous âges a oscillé autour du seuil d'alerte, mais depuis la semaine 2022-S14, la mortalité est inférieure à ce seuil.

Chez les 75 ans, la mortalité est restée inférieure à ce seuil entre les semaines 2022-S06 et 2022-10. Depuis la semaine 2022-S16, la mortalité dans cette classe d'âges est inférieure à ce seuil. Les effectifs étant plus faibles, les fluctuations observées sont d'autant plus importantes.

Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (bleu) de décès, tous âges confondus, 2013 à 2022, Corse – Insee, Santé publique France



Fluctuations hebdomadaires des nombres observés (noir) et attendus (bleu) de décès, chez les plus de 75 ans, 2013 à 2022, Corse – Insee, Santé publique France



| LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE DES DÉCÈS |

Depuis 2007, l'application CertDc permet aux médecins de saisir en ligne un certificat de décès et d'en transmettre quasi immédiatement le volet médical auprès des services en charge de l'analyse des causes de décès (CépiDc-Inserm) et de la veille sanitaire (Santé publique France). Cela a plusieurs avantages pour les médecins. [Pour en savoir plus.](#)

Le Point Focal Régional (PFR)

alerter, signaler tout événement indésirable sanitaire, médico-social ou environnemental

maladies à déclaration obligatoire, épidémie

24h/24—7j/7

tél 04 95 51 99 88

fax 04 95 51 99 12

courriel ars2a-alerte@ars.sante.fr



| Déclarer au point focal régional |

Tout événement sanitaire ou environnemental ayant ou pouvant avoir un **impact** sur la **santé** des personnes

La survenue dans une **collectivité** de **cas groupés** d'une **pathologie infectieuse**

Les **maladies à déclaration obligatoire**

| 36 maladies à déclaration obligatoire |

En cliquant sur chaque maladie en bleu, vous avez un accès direct aux formulaires de déclarations obligatoire à transmettre au point focal régional de l'ARS Corse.

- | | |
|--|---|
| - bilharziose urogénitale autochtone | - paludisme autochtone |
| - botulisme | - paludisme d'importation dans les départements d'outre-mer |
| - brucellose | - peste |
| - charbon | - poliomyélite |
| - chikungunya | - rage |
| - choléra | - rougeole |
| - dengue | - rubéole |
| - diphtérie | - saturnisme de l'enfant mineur |
| - encéphalite à tique | - suspicion de maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres |
| - fièvres hémorragiques africaines | encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines |
| - fièvre jaune | - tétanos |
| - fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes | - toxi-infection alimentaire collective |
| - hépatite aiguë A | - tuberculose |
| - infection aiguë symptomatiques par le virus de l'hépatite B (fiche à demander à l'ARS) | (la déclaration se fait via e-DO) |
| - infection par le VIH quel qu'en soit le stade (la déclaration se fait via e-DO) | - tularémie |
| - infection invasive à méningocoque | - typhus exanthématique |
| - légionellose | - West Nile |
| - listériose | - Zika |
| - orthopoxviroses dont la variole | |
| - mésothéliomes | |

Un « **portail des événements sanitaires indésirables** » permet aux **professionnels** et aux **usagers** de signaler une **vigilance** ou un événement indésirable grave associé à un produit ou à un acte de soins (**EIGS**). Ce portail est accessible à l'adresse suivante :

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

Covid-19 : pour rester informé sur la situation en France et dans le monde, [cliquez ici](#).

Cas de Monkeypox : point de situation au 7 juin 2022

Au 7 juin 2022 à 14h, 66 cas confirmés de Monkeypox ont été rapportés en France : 48 en Ile-de-France, 8 en Occitanie, 5 en Auvergne-Rhône-Alpes, 2 en Normandie, 1 dans les Hauts-de-France, 1 en Centre-val de Loire et 1 en Paca.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Appel à candidatures pour élargir les compétences du Conseil scientifique destiné à l'Observatoire de la santé des riverains du projet de centre de stockage de Bure (Osarib) et à l'étude sur l'état de santé et la santé perçue des populations riveraines de sites et sols potentiellement pollués en Grand Est (Esspol).

Santé publique France lance un appel à candidatures en vue d'élargir les compétences du Conseil scientifique Osarib/Esspol, notamment en matière de radioprotection et d'effets sanitaires des rayonnements ionisants, d'expologie, d'utilisation des bases de données médico-administratives à des fins de surveillance épidémiologique et de sciences humaines et sociales. Date limite : 14 juillet 2022.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Épidémie internationale de salmonellose chez des jeunes enfants en lien avec la consommation de produits de la marque Kinder. Point de situation en France au 2 juin 2022.

Point au 2 juin 2022 suite au rappel de plusieurs produits de gamme Kinder fabriqués dans une usine en Belgique en raison d'une suspicion de contamination par Salmonella Typhimurium.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

Bulletin épidémiologique hebdomadaire, mise à jour du 8 juin 2022, n°Hors-série Recommandations sanitaires pour les voyageurs, 2022 (à l'attention des professionnels de santé)

Les recommandations sanitaires 2022 pour les voyageurs sont publiées en période de sortie de vague Omicron du SARS-CoV-2 en France, alors que de nombreuses incertitudes demeurent sur l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Ces recommandations ont été approuvées par la Commission spécialisée des maladies infectieuses et maladies émergentes du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) le 14 avril 2022. Elles ont été élaborées par un groupe de travail spécifique de cette commission, auquel ont notamment participé le centre national de référence (CNR) du paludisme, le CNR des arboviroses, Santé publique France, l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), le Service de santé des armées, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, la Haute Autorité de santé (HAS). Ce groupe de travail a pris en compte les recommandations de l'OMS.

Pour lire le bulletin, [cliquez ici](#)

LES RENCONTRES DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE
16 & 17 juin 2022 en format hybride

Nombre limité de participants en présentiel, sur invitation uniquement.

Sentinelles
Réseau Sentinelles

Participez à la surveillance de 9 indicateurs de santé :

Le **réseau Sentinelles** réunit plus de 1 300 médecins généralistes et une centaine de pédiatres répartis sur l'ensemble du territoire métropolitain. En partenariat avec Santé Publique France, le réseau **recueille, analyse et redistribue des données épidémiologiques** issues de l'activité des médecins « Sentinelles » à des fins de veille sanitaire.

La **surveillance continue** consiste à déclarer de façon hebdomadaire les cas vus en consultation, pour 10 indicateurs de santé (environ 10 minutes par semaine). **Nous réalisons également une surveillance virologique des IRA permettant de connaître et caractériser les virus circulant sur le territoire.** Cette surveillance est basée sur des **prélèvements salivaires**.

Actuellement une quinzaine de médecins généralistes et 1 pédiatre participent régulièrement à nos activités en Corse.

VENEZ RENFORCER LA REPRÉSENTATIVITÉ DE VOTRE RÉGION !

Si vous souhaitez participer à ces surveillances et aux travaux du réseau Sentinelles, merci de contacter par mail ou par téléphone :



Shirley MASSE
Réseau Sentinelles

Tel : 04 20 20 22 19 Mail : masse_s@univ-corse.fr
Tel : 01 44 73 84 35 Mail : rs-animateurs@jplsp.upmc.fr
Site Internet : www.sentiweb.fr

- Infections respiratoires aiguës
- Varicelle
- Diarrhées aiguës
- Zona
- IST bactériennes
- Maladie de Lyme
- Oreillons
- Actes suicidaires
- Coqueluche



Le point épidémi

Santé publique France Paca-Corse remercie vivement tous les partenaires pour leur collaboration et le temps consacré à ces surveillances :

ARS de Corse

Samu

Établissements de santé

Établissements médicaux-sociaux

Association SOS Médecins d'Ajaccio

SDIS Corse

Réseau Sentinelles

Laboratoires hospitaliers et de biologie médicale

Professionnels de santé, cliniciens

CNR arbovirus (IRBA-Marseille)

CNR influenza de Lyon

Équipe EA7310, antenne Corse du réseau Sentinelles, Université de Corse

CAPTIV de Marseille

Cpias

États civils

GRADeS Paca

SCHS d'Ajaccio et de Bastia

Santé publique France (direction des régions, direction des maladies infectieuses, direction appui, traitements et analyse de données)

Si vous désirez recevoir par mél **VEILLE HEBDO**, merci d'envoyer un message à paca-corse@santepubliquefrance.fr

Diffusion

Cellule régionale de Santé publique France Paca-Corse
C/o ARS PACA
132 boulevard de Paris,
CS 50039,
13331 Marseille Cedex 03
☎ 04 13 55 81 01
☎ 04 13 55 83 47
paca-corse@santepubliquefrance.fr